

de toute industrie de défense et d'en assurer l'exploitation. Le terrain et les bâtiments qu'il met en disponibilité sont situés dans une localité favorable, à proximité des moyens de transport par eau ou par chemin de fer. Il songe que, lorsque la présente crise sera terminée, cette usine pourrait servir à abriter une industrie stable de temps de paix.

J'ai ici une autre lettre d'un de nos jeunes citoyens qui est résolu de mettre sur le marché une denrée considérée comme de la meilleure qualité et la plus pratique en son genre qui soit fabriquée au pays. Il s'agit d'une denrée fabriquée presque exclusivement aux États-Unis pour le gouvernement de ce pays. La matière première est tellement recherchée par les fabricants américains qu'ils devront restreindre les livraisons au Canada, à moins que le fabricant de chez nous ne puisse obtenir des commandes pour la défense. Ce fabricant, as de l'aviation durant la première Grande Guerre, peut accroître sa production pour répondre aux besoins de l'État. Malgré nos efforts des quelques derniers mois en vue d'intéresser à cette denrée les fonctionnaires du Gouvernement, nous n'avons pas encore réussi. Ma circonscription compte un groupe d'hommes qui se préparent à y établir une nouvelle industrie. Ils disposent d'une excellente usine pour le genre de produits qu'ils envisagent de fabriquer. Comme cette usine renferme un espace considérable qu'ils ne peuvent utiliser, ils m'ont prié de demander à nos chefs d'État quel genre de fabrications ils pourraient entreprendre dans cet espace superflu. Un de ces hommes est venu me voir, à Ottawa, l'autre jour. Il s'agit d'un technicien hautement spécialisé qui, pendant la dernière guerre, a géré plusieurs établissements industriels fabriquant uniquement des articles nécessaires à la défense. J'espère que son voyage à Ottawa n'aura pas été inutile. Plusieurs autres industries, déjà établies, m'ont envoyé de leurs représentants, qui m'ont demandé de quelle façon ils pourraient le mieux travailler aux fins de la défense. Ils se sont déclarés disposés à agrandir leurs usines, afin de pouvoir remplir les commandes qu'on pourrait leur passer. J'ai transmis les noms de plusieurs de ces entreprises aux organismes de l'État que le projet pourrait intéresser; j'espère que ces usines recevront des commandes. En vérifiant la liste des commandes placées par la Corporation commerciale canadienne depuis le 20 novembre 1950, j'ai été vivement déçu, comme l'ont été mes commettants, de constater jusqu'à quel point les commandes destinées aux provinces de l'At-

lantique sont rares, très rares, et si peu importantes, que j'aurais honte d'en consigner le chiffre au compte rendu.

Je sais qu'au cours des deux dernières années, à la demande du ministre du Commerce (M. Howe) et des ministres qui représentent les provinces de l'Atlantique, certaines autorités à Ottawa ont entrepris des études approfondies en vue de stimuler notre développement économique, mais je regrette de dire que ces études n'ont pas encore porté fruit. Je répète que s'il s'est jamais présenté au Gouvernement fédéral l'occasion de donner un essor réel à la vie économique de nos provinces qui se sont laissées distancer par les autres, c'est bien aujourd'hui que cette occasion se présente. Il ne me plairait pas d'avoir, dans quelques années, à remercier les autorités uniquement de l'abondance de sympathie que nos gens auraient reçue. J'aimerais mieux être en mesure de dire que la vingt et unième législature a jalonné la croissance des provinces de l'Atlantique, a marqué le commencement de l'exploitation pratique de leurs ressources matérielles et humaines.

Ce fut pour moi et pour plusieurs de mes collègues de l'Est, une grande source de satisfaction que de lire le discours prononcé par le premier ministre d'Ontario à la conférence fédérale-provinciale tenue à Ottawa il n'y a pas très longtemps. Parlant aux délégués réunis il a témoigné, au nom de son gouvernement, d'une réelle compréhension des problèmes qui se posent pour les autres provinces que la sienne. Au cours de ses observations, il a parlé des conditions qui existent en d'autres provinces:

Cependant, les difficultés auxquelles donnent lieu ces importantes concentrations sont d'ordinaire le propre des régions hautement industrialisées. Les faits que je viens de rappeler démontrent l'à-propos d'une mise en valeur uniforme du Canada. La forte concentration de l'industrie dans des endroits particuliers de l'Ontario a créé de vastes problèmes provinciaux. De même, si l'industrie est concentrée dans quelques provinces et peu répandue ailleurs, la mise en valeur du pays fait surgir des problèmes analogues.

Peut-être la présente conférence ferait-elle bien d'inscrire à son programme l'étude des moyens propres à assurer une expansion industrielle plus uniforme dans tout le pays. Il est vraiment très réconfortant d'assister à l'essor des deux provinces de l'extrême Ouest, la Colombie-Britannique et l'Alberta.

Je tiens à dire en passant que lorsque la paternalisme d'État a été introduit en Saskatchewan, j'espérais que cette province connaît un plus grand essor industriel, mais apparemment cela ne s'est pas produit. Je poursuis la citation:

Il faut espérer que les autres provinces connaîtront une expansion analogue et nous ne devons rien négliger pour favoriser un tel essor. Nous y gagnerons tous, si la mise en valeur du pays se fait de façon plus uniforme.